

Fonds de revenu élevé Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de revenu élevé Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868, par écrit à Gestion d'actifs Aston Hill inc., Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.astonhill.ca) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

Le Fonds de revenu élevé Aston Hill est une fiducie de fonds commun de placement gérée par Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire »). Le portefeuille du Fonds est géré activement par le gestionnaire. Le Fonds offre des actions de séries A, F et I. Le Fonds représente un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds est de générer un revenu élevé et de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant essentiellement dans des titres productifs de revenu, notamment des actions ordinaires ou privilégiées, des fiducies de placement immobilier (FPI), des titres convertibles, des titres à revenu fixe de la catégorie investissement, des titres à revenu fixe de qualité inférieure à rendement élevé, des titres de créance à taux variable, des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les parts du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.astonhill.ca) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses parts au cours de la période close le 31 décembre 2015.

RÉSULTATS

Les activités du Fonds ont commencé le 3 novembre 2015. Par conséquent, il n'existe pas de données comparatives à présenter sur les séries du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015.

Distributions

Pour la période close le 31 décembre 2015, les distributions sont établies à 0,08 \$ par part de série A, 0,08 \$ par part de série F et 0,08 \$ par part de série I. Les distributions depuis l'établissement ont été de 0,08 \$ par part de série A, 0,08 \$ par part de série F et 0,08 \$ par part de série I.

Variation de l'actif net liée aux activités

Pour la période close le 31 décembre 2015, le total des revenus du Fonds (qui représente les distributions des placements) s'est établi à 0,05 \$ par part pour les séries A, F et I.

Le total des charges par part de série I pour la période close le 31 décembre 2015 s'est établi à 0,06 \$ par part de série A, 0,03 \$ par part de série F et 0,02 \$ par part de série I.

Souscriptions et réinvestissement

Il est possible de souscrire et de réinvestir des parts du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour la période close le 31 décembre 2015, le Fonds a reçu des souscriptions pour 1 314 286 parts de série A, 483 938 parts de série F et 660 590 parts de série I. Également au cours de la période, 6 219 parts ont été réinvesties pour la série A, 2 369 parts pour la série F et 3 844 parts pour la série I.

Rachats

Il est possible de demander le rachat des parts du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour la période close le 31 décembre 2015, 9 765 parts de série A, 17 375 parts de série F et 15 629 parts de série I ont été rachetées.

Valeur liquidative

Au 31 décembre 2015, la valeur liquidative par part du Fonds s'établissait à 9,94 \$ par part de série A, 9,95 \$ par part de série F et 9,96 \$ par part de série I. La valeur liquidative totale du fonds au 31 décembre 2015 s'établissait à 24,2 M\$, soit 13,0 M\$ pour la série A, 4,7 M\$ pour la série F et 6,5 M\$ pour la série I.

Portefeuille

Au 31 décembre 2015, le portefeuille du Fonds se composait de 56 titres de sociétés au total. Une liste détaillée des titres du Fonds est fournie dans les états financiers. Le rapport du gestionnaire de portefeuille renferme des renseignements sur le rendement et sur les changements apportés au portefeuille au cours de l'exercice.

Le portefeuille du Fonds a enregistré une perte nette réalisée et latente de 0,1 M\$ pour la période close le 31 décembre 2015.

Le Fonds couvre son exposition aux fluctuations des taux de change à l'aide de contrats de change à terme. Au 31 décembre 2015, le Fonds comptait des contrats de change à terme en cours totalisant 5,0 M\$ US et 0,2 M£.

Liquidité

Pour procurer de la liquidité aux porteurs de parts, le Fonds permet à ces derniers de souscrire des parts ou d'en demander le rachat chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Pour les séries A et F du fonds, des frais de gestion pouvant atteindre respectivement 1,9 % et 0,9 % sont versés au gestionnaire au titre des services de gestion générale et d'administration rendus. Aucuns frais de gestion ne sont imputés pour les parts de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais et les verse directement au gestionnaire.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers à même les frais de gestion qu'il reçoit pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des parts de série A du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option d'achat choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les parts de série A achetées selon l'option frais d'acquisition initiaux et de 0,50 % pour les parts de série A achetées selon l'option frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux applicable à l'option frais d'acquisition initiaux. Aucuns frais de service ne sont imputables aux parts de série F du Fonds.

Pour la période close le 31 décembre 2015, les frais de gestion se sont établis à 28 409 \$.

Frais d'administration

Le gestionnaire impute aux Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux porteurs de parts, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les frais d'administration se sont élevés à 1 835 \$.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture.*

Actif net par part¹⁾

Série A

	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période ³⁾	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾	
Total des revenus	0,05
Total des charges	(0,06)
Gain (perte) réalisé pour la période	(0,12)
Gain (perte) latent pour la période	0,20
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,07 \$
Distributions aux porteurs de parts ³⁾	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	(0,08)
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,08)\$
Actif net à la clôture de la période³⁾	9,94 \$

Série F

	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période ³⁾	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾	
Total des revenus	0,05
Total des charges	(0,03)
Gain (perte) réalisé pour la période	(0,12)
Gain (perte) latent pour la période	0,19
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,09 \$
Distributions aux porteurs de parts ³⁾	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	(0,08)
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,08)\$
Actif net à la clôture de la période³⁾	9,95 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 2 novembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015; pour la série F, période du 2 novembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015; pour la série I, période du 2 novembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par part, a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Actif net par part¹⁾ (suite)**Série I**

	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période³⁾	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾	
Total des revenus	0,05
Total des charges	(0,02)
Gain (perte) réalisé pour la période	(0,11)
Gain (perte) latent pour la période	0,20
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,12 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	(0,08)
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,08)\$
Actif net à la clôture de la période³⁾	9,96 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 2 novembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015; pour la série F, période du 2 novembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015; pour la série I, période du 2 novembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par part, a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)**Série A**

Au	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	13 023 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	1 311
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	2,00 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	2,25 %
RFG avant renoncations et prises en charge	3,70 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,96 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	44,68 %
Valeur liquidative par part	9,94 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative) (suite)**Série F**

Au	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	4 664 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	469
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	1,13 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	1,25 %
RFG avant renoncations et prises en charge	2,90 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,96 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	44,68 %
Valeur liquidative par part	9,95 \$

Série I

Au	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	6 461 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	649
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	0,56 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	0,56 %
RFG avant renoncations et prises en charge	1,65 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,96 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	44,68 %
Valeur liquidative par part	9,96 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

Ratio des frais de gestion

Pour la période close le 31 décembre 2015, le ratio des frais de gestion de base, qui ne comprend pas la TVH, était de 2,00 % pour la série A, de 1,13 % pour la série F et de 0,56 % pour la série I.

Le RFG du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015 était de 2,25 % pour la série A, 1,25 % pour la série F et de 0,56 % pour la série I. Le RFG avant renoncations et prises en charge pour la période était de 3,70 % pour la série A, de 2,90 % pour la série F et de 1,65 % pour la série I.

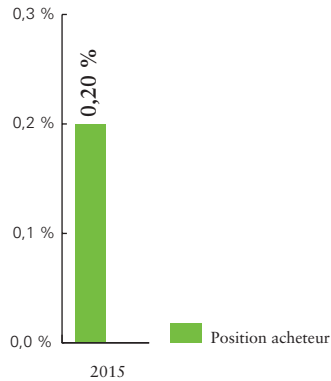
RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

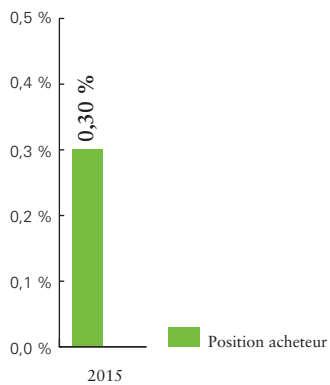
Les graphiques suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de ses résultats futurs. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions versées par le Fonds sur ses parts au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part.

Les graphiques à barres présentent le rendement du Fonds pour chaque exercice/période depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 2015. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période.

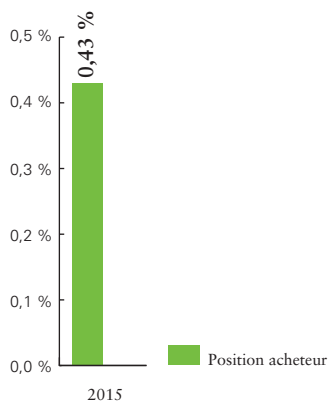
Série A



Série F



Série I



APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2015

Répartition sectorielle	% de la valeur liquidative
Obligations de sociétés étrangères	25,0 %
Services financiers	23,1 %
Fonds négociés en bourse	7,2 %
Biens de consommation discrétionnaire	6,4 %
Obligations de sociétés canadiennes	2,9 %
Biens de consommation de base	2,0 %
Énergie	1,9 %
Services publics	1,3 %
Industries	1,0 %
Technologies de l'information	0,9 %
Matières premières	0,8 %
Contrats de change à terme	(0,4) %
Contrats d'option	0,1 %
Trésorerie	16,1 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	11,7 %
Total	100,0 %

25 principaux titres	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Pourcentage de la valeur liquidative
Trésorerie			16,1 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF			3,7 %
SPDR Barclays High Yield Bond ETF			3,5 %
Billets du Trésor des États-Unis	2,250 %	15 nov. 2025	3,4 %
Webster Financial Corp.			2,1 %
T-Mobile USA Inc.	6,500 %	15 janv. 2026	1,9 %
Landrys Inc.	9,375 %	1 ^{er} mai 2020	1,8 %
Air Canada	7,750 %	15 avr. 2021	1,8 %
Team Health Inc.	7,250 %	15 déc. 2023	1,8 %
Jefferies Finance LLC	7,500 %	15 avr. 2021	1,8 %
Jarden Corp.	5,000 %	15 nov. 2023	1,8 %
Aramark Services Inc.	5,125 %	15 janv. 2024	1,8 %
KB Home	7,625 %	15 mai 2023	1,7 %
HCA Inc.	5,375 %	1 ^{er} févr. 2025	1,7 %
XPO Logistics Inc.	6,500 %	15 juin 2022	1,6 %
Cineplex Inc.			1,6 %
Slate Retail REIT			1,5 %
Rite Aid Corp.	6,125 %	1 ^{er} avr. 2023	1,5 %
Primary Health Properties PLC			1,5 %
Bank of America Corp.			1,5 %
Crescent Resources LLC	10,250 %	15 août 2017	1,4 %
Park Lawn Corp.			1,4 %
Bank Royale du Canada, placement privé			1,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, priv.			1,3 %
Extra Space Storage Inc.			1,3 %
Pourcentage total des positions acheteur			60,8 %
Valeur liquidative totale :			24 148 216 \$

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est une filiale en propriété exclusive de Services financiers Aston Hill inc., société de gestion d'actifs diversifiés qui offre un ensemble de fonds communs de placement destinés à des particuliers, de fonds d'investissement à capital fixe, de fonds de capital-investissement, de fonds de couverture et de fonds institutionnels distincts. La société gérait, au 31 décembre 2015, des actifs d'une valeur de 2,67 milliards de dollars. Aston Hill compte des bureaux à Toronto et à Halifax.



RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Le point sur le marché

Les douze derniers mois ont été rudes pour les titres à revenu. Les titres de sociétés en commandite ouverte ont reculé de 30 %, ceux des FPI ont fléchi de 11 %, les actions privilégiées ont perdu plus de 10 %, etc. Nous sommes néanmoins à un tournant qui jette les bases d'une amélioration des rendements des titres à revenu en 2016. Premièrement, les marchés s'ajustent au resserrement de politique de la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») attendu en décembre et s'aperçoivent qu'il sera de faible ampleur. Deuxièmement, les marchés émergents, comme la Chine, se stabilisent. Troisièmement, les rendements des obligations du Trésor américain à 10 ans sont demeurés inférieurs à 2,25 %, même lorsque la Fed avait commencé son cycle de resserrement. Dernier point, mais non des moindres, les taux de défaillance ont été faibles, malgré des rendements effectifs de plus de 8 % des obligations à rendement élevé.

Le point sur le portefeuille

Nous sommes actuellement optimistes concernant les FPI américaines et européennes. Nous avons récemment acheté des titres de **CubeSmart** et d'**Extra Space Storage**, deux des principaux fournisseurs de locaux d'entreposage public aux États-Unis. Au Royaume-Uni, nous avons pris des positions dans **Big Yellow** et **Primary Health Properties**. Big Yellow est aussi une société d'entreposage public et PHP est un des principaux propriétaires de locaux commerciaux à vocation médicale du Royaume-Uni.

Du côté des actions, nous avons acheté le titre **Webster Financial**. Webster est maintenant le chef de file du marché du compte d'épargne santé. La société a doublé ses revenus dans le secteur du compte d'épargne santé en faisant l'acquisition de la branche de JP Morgan dans ce domaine au début de cette année. Le compte d'épargne santé est un véhicule libre d'impôt que peuvent utiliser les Américains pour régler les coûts des soins de santé durant la retraite. Le marché du compte d'épargne santé aux États-Unis affiche une croissance annuelle supérieure à 20 %.

S'agissant des obligations, nous continuons d'acheter des titres tels que **Landry's**, 9,375 %, échéant en 2020, **XPO Logistics**, 6,5 %, échéant en 2022 et **Air Canada**, 7,75 %, échéant en 2021.

Nous avons également été très actifs pour ce qui est des options et avons pris plusieurs positions qui apporteront au portefeuille une couverture et du revenu additionnel. La stratégie de couverture du Fonds, menée par Darren Cabral*, fait office d'armure pour le portefeuille, encaissant les chocs à mesure qu'ils se manifestent tout en favorisant une certaine souplesse. Nous recherchons des périodes de calme du marché qui nous permettent de nous procurer une protection à bas prix. À la fin de novembre, nous avons tiré profit de pareils moments en augmentant graduellement la protection du portefeuille.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

* Darren Cabral est gestionnaire de portefeuille pour Gestion d'actifs Aston Hill inc. et Aston Hill Capital Markets Inc

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

James Werry
Administrateur et chef de la direction
(depuis le 20 février 2016)

Ben Cheng
Chef des placements

Derek Slemko
Chef des finances et
Chef de l'exploitation

Kal Zakarneh
Administrateur et chef de la direction

Gestion de portefeuille

Darren Cabral
Vice-président et gestionnaire de Portefeuille

Vivian Lo
Vice-président et gestionnaire de Portefeuille

John Kim
Gestionnaire de Portefeuille

Barry Morrison
Gestionnaire de Portefeuille

Alexander (Sandy) Liang
Gestionnaire de Portefeuille et président
AHF Capital Partners Inc.

Gestionnaire et fiduciaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.astonhill.ca